

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



Nom de l'entité déclarante	Osisko Développement Corp.		
Année de déclaration	Du : 2024-01-01	Au : 2024-12-31	Date de soumission 2025-05-23
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E335878	<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)			
Rapport non consolidé			
Rapport non substitué			
Par l'entité déclarante			
<p><i>Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.</i></p>			
Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Alexander Dann	Date	2025-05-23
Titre de poste	Chef de la direction financière et vice-président, Finances		

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration Du : 2024-01-01 Au : 2024-12-31

Nom de l'entité déclarante Osisko Développement Corp. Devise du rapport CAD

Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante E335878

Entités filiales déclarantes (si nécessaire)

Paiements par bénéficiaire

Pays	Nom du bénéficiaire ¹	Départements, agences, etc., des bénéficiaires qui ont reçu des paiements ²	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé au bénéficiaire	Remarques ³⁴
Mexique	Gouvernement du Mexique	-	843,000	-	1,724,000	-	-	-	-	2,567,000	Ejido de San Antonio, Secretaria de Economia (Ministère des Finances). Paiements initiaux effectués en pesos mexicains.
Canada - Colombie-Britannique	Province de la Colombie-Britannique	-	311,000	-	1,133,000	-	-	-	702,000	2,146,000	BC Hydro, Ministre des Finances, Registre en ligne des titres miniers, District de Wells, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faibles émissions de carbone, ICBC, WorkSafe BC.
Canada	Xat'sül First Nation	-	-	-	264,000	-	-	-	-	264,000	
Canada	Conseil de recherche de la Saskatchewan	-	-	-	276,000	-	-	-	-	276,000	
États-Unis d'Amérique	État de l'Utah	-	423,000	-	-	-	-	-	-	423,000	Commission fiscale de l'État de l'Utah, Département de la qualité de l'environnement de l'Utah. Paiement initial effectué en dollars américains.
États-Unis d'Amérique	Ville de Goshen	-	-	-	145,000	-	-	-	-	145,000	Paiement initial effectué en dollars américains.

Remarques supplémentaires: Tous les paiements sont déclarés en dollars canadiens. Lorsque les paiements ont été effectués dans des devises autres que le dollar canadien, ils ont été convertis en dollars canadiens en utilisant un taux de change moyen annuel. Le taux de change moyen annuel pour cette année (2024) était de 1 MXN = 0,07520 CAD et 1 USD = 1,3698 CAD.

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Année de déclaration	Du :	2024-01-01	Au :	2024-12-31	Devise du rapport	CAD
Nom de l'entité déclarante	Osisko Développement Corp.					
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E335878					
Entités filiales déclarantes (si nécessaire)						

Paiements par projet

Pays	Nom du projet ¹	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé par projet	Remarques ²³
Mexique	Projet San Antonio (Sapuchi)	843,000	-	1,724,000	-	-	-	-	2,567,000	Paiements initiaux effectués en pesos mexicains.
Canada	Projet aurifère Cariboo	311,000	-	1,673,000	-	-	-	702,000	2,686,000	
États-Unis d'Amérique	Projet Tintic (Trixie)	423,000	-	145,000	-	-	-	-	568,000	Paiement initial effectué en dollars américains.

Remarques supplémentaires³:

Tous les paiements sont déclarés en dollars canadiens. Lorsque les paiements ont été effectués dans des devises autres que le dollar canadien, ils ont été convertis en dollars canadiens en utilisant un taux de change moyen annuel. Le taux de change moyen annuel pour cette année (2024) était de 1 MXN = 0,07520 CAD et 1 USD = 1,3698 CAD.